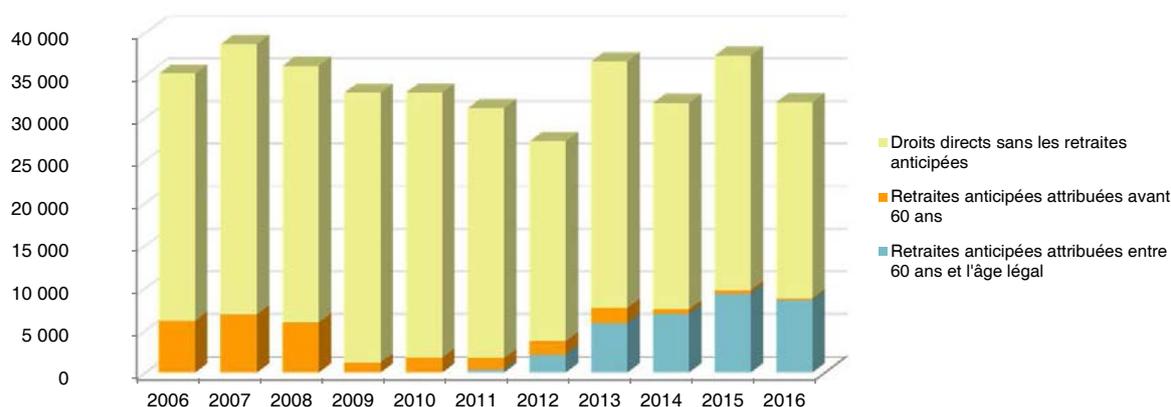




Retraités résidant en Carsat Aquitaine

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	16 345	23 826	40 171
Droits directs (retraites personnelles)	15 092	16 671	31 763
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 253	7 155	8 408
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	921	1 249	2 170

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 332	3 074	9 406
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	74,9 ans	73,4 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	7,5%	10,4%	9,0%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,2%	13,5%	13,4%
Polypensionnés	64,3%	49,9%	56,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	311 160	405 543	716 703
Retraités percevant un droit direct seul	299 877	287 206	587 083
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 960	22 799	24 759
Retraités percevant les deux à la fois	9 323	95 538	104 861
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,6%	3,3%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	53 636	20 453	74 089
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	727 €	586 €	647 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 135 €	968 €	1 054 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,1%	54,0%	40,2%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

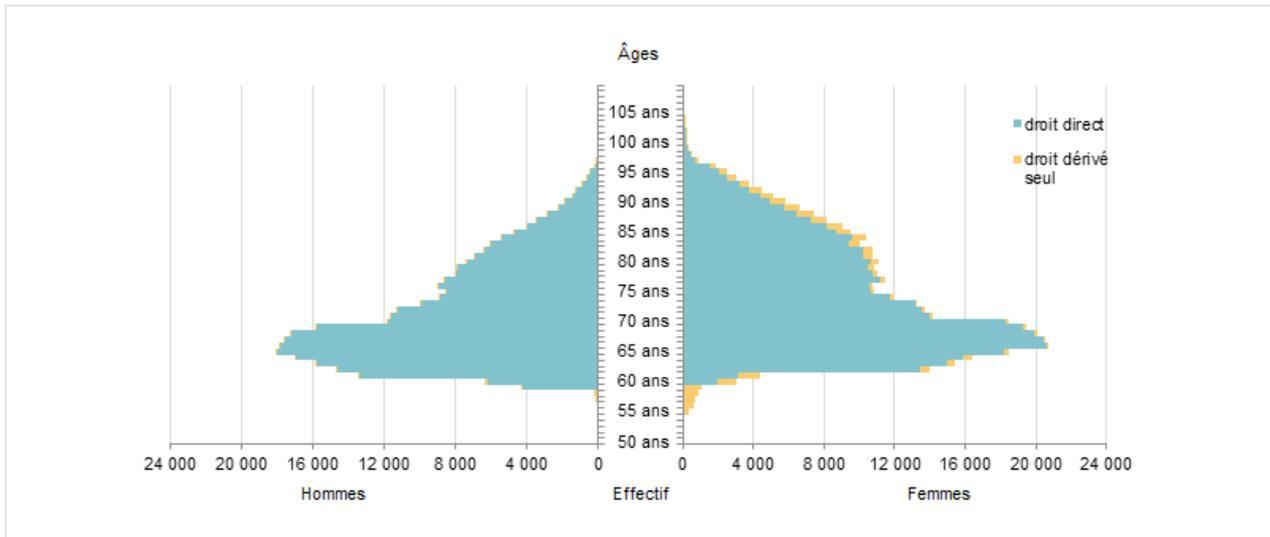
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

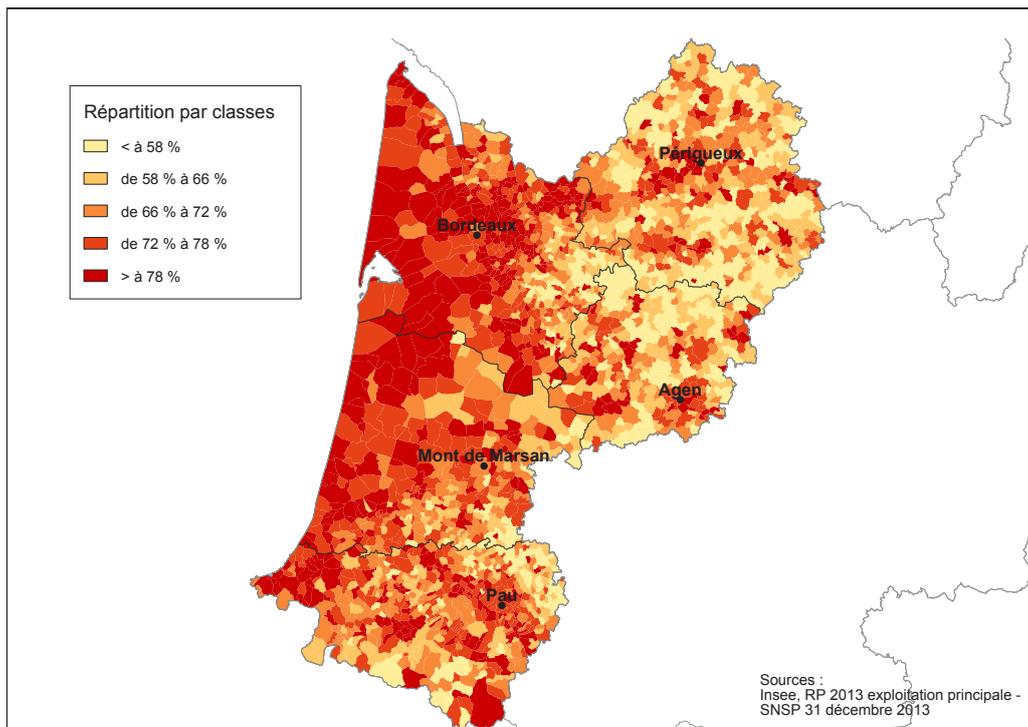
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Aquitaine



Prestataires payés par la Carsat Aquitaine

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
24 - Dordogne	37 477	49 410	86 887
33 - Gironde	115 804	150 330	266 134
40 - Landes	34 847	45 430	80 277
47 - Lot-et-Garonne	29 659	38 596	68 255
64 - Pyrénées-Atlantiques	57 621	76 705	134 326
Total Carsat Aquitaine	275 408	360 471	635 879
Total hors Carsat Aquitaine	21 998	28 015	50 013
Ensemble des prestataires	297 406	388 486	685 892

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr, Facebook,
notre application **Retraite Sécu** et Twitter.

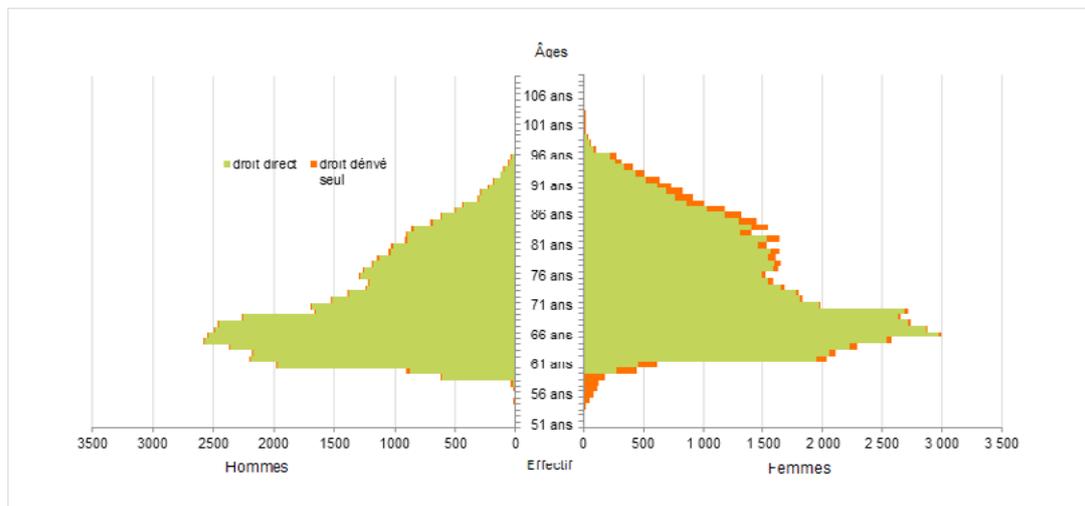


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 287	3 377	5 664
Droits directs (retraites personnelles)	2 074	2 252	4 326
Droits dérivés (retraites de réversion)	213	1 125	1 338
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	127	148	275
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	873	443	1 316
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,6 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	71,6%	53,9%	62,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	44 654	57 566	102 220
Retraités percevant un droit direct seul	42 663	40 298	82 961
Retraités percevant un droit dérivé seul	391	3 482	3 873
Retraités percevant les deux à la fois	1 600	13 786	15 386
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,5%	3,3%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 935	3 131	11 066
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	653 €	554 €	597 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 097 €	941 €	1 018 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	27,6%	56,2%	43,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

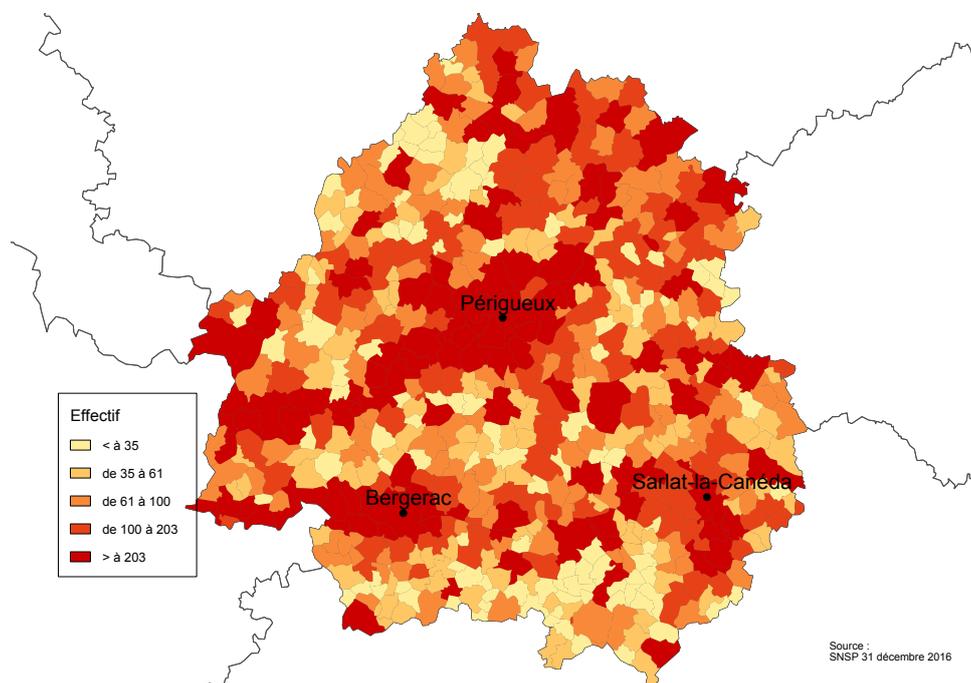
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bergerac			
Nombre total de retraités	3 206	4 651	7 857
Retraités percevant un droit direct seul	3 078	3 114	6 192
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	228	248
Retraités percevant les deux à la fois	108	1 309	1 417
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,5%	4,3%
Périgueux			
Nombre total de retraités	2 335	4 086	6 421
Retraités percevant un droit direct seul	2 235	2 735	4 970
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	231	242
Retraités percevant les deux à la fois	89	1 120	1 209
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,8%	5,8%
Sarlat-la-Canéda			
Nombre total de retraités	1 107	1 530	2 637
Retraités percevant un droit direct seul	1 057	1 062	2 119
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	81	88
Retraités percevant les deux à la fois	43	387	430
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,1%	3,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

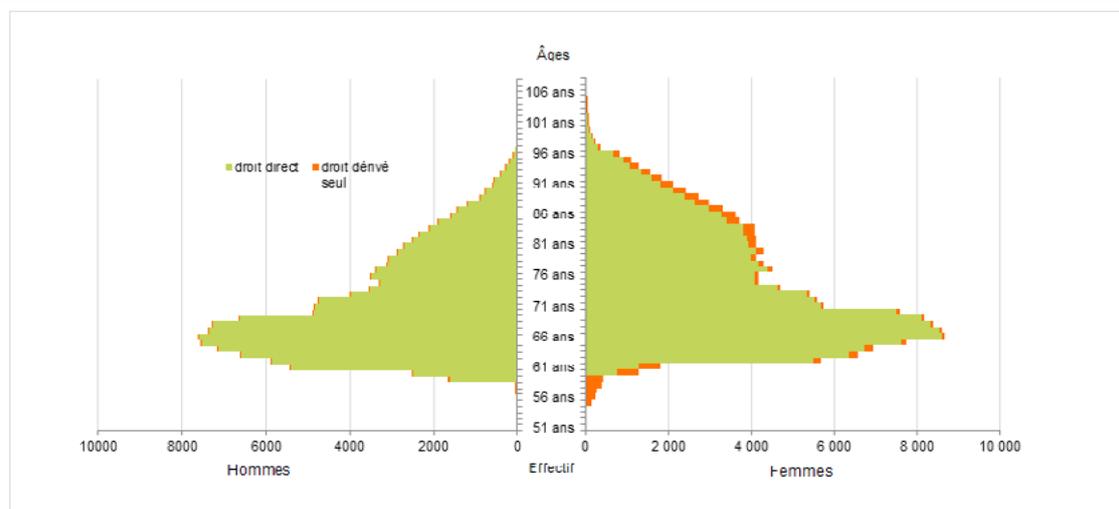


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 799	9 838	16 637
Droits directs (retraites personnelles)	6 366	7 025	13 391
Droits dérivés (retraites de réversion)	433	2 813	3 246
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	408	526	934
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 555	1 266	3 821
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	74,9 ans	73,2 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	60,9%	47,8%	54,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	126 519	164 921	291 440
Retraités percevant un droit direct seul	122 623	117 307	239 930
Retraités percevant un droit dérivé seul	532	9 074	9 606
Retraités percevant les deux à la fois	3 364	38 540	41 904
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,9%	3,3%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	20 324	7 871	28 195
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,7 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	767 €	608 €	677 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 154 €	994 €	1 078 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,8%	50,7%	37,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

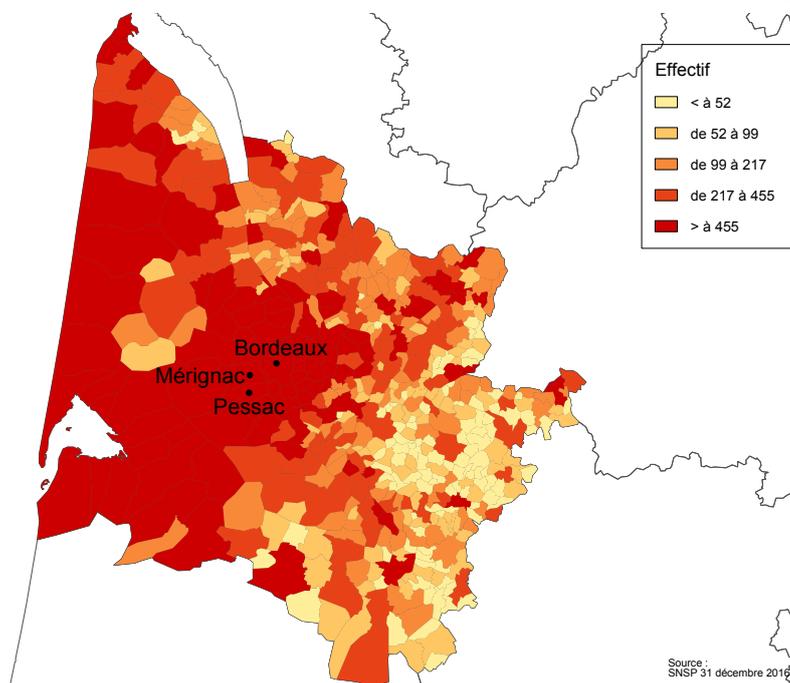
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bordeaux			
Nombre total de retraités	14 008	20 976	34 984
Retraités percevant un droit direct seul	13 697	15 063	28 760
Retraités percevant un droit dérivé seul	34	1 118	1 152
Retraités percevant les deux à la fois	277	4 795	5 072
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	5,2%	6,3%
Mérignac			
Nombre total de retraités	4 744	7 139	11 883
Retraités percevant un droit direct seul	4 613	5 099	9 712
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	334	341
Retraités percevant les deux à la fois	124	1 706	1 830
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,6%	3,0%	2,9%
Pessac			
Nombre total de retraités	4 438	6 017	10 455
Retraités percevant un droit direct seul	4 329	4 310	8 639
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	279	290
Retraités percevant les deux à la fois	98	1 428	1 526
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,9%	2,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

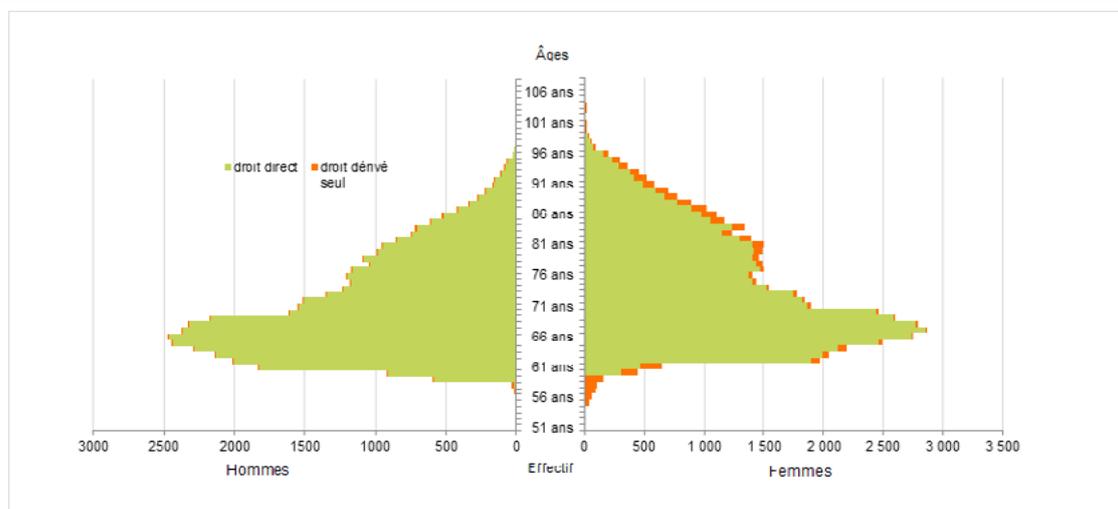


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 042	3 178	5 220
Droits directs (retraites personnelles)	1 875	2 217	4 092
Droits dérivés (retraites de réversion)	167	961	1 128
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	91	168	259
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	814	435	1 249
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	73,2 ans	73,5 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	68,4%	52,6%	59,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	41 901	53 416	95 317
Retraités percevant un droit direct seul	40 403	37 871	78 274
Retraités percevant un droit dérivé seul	281	3 090	3 371
Retraités percevant les deux à la fois	1 217	12 455	13 672
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,9%	2,6%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 543	3 331	11 874
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,4 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	705 €	567 €	628 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 122 €	945 €	1 037 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,3%	55,3%	40,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

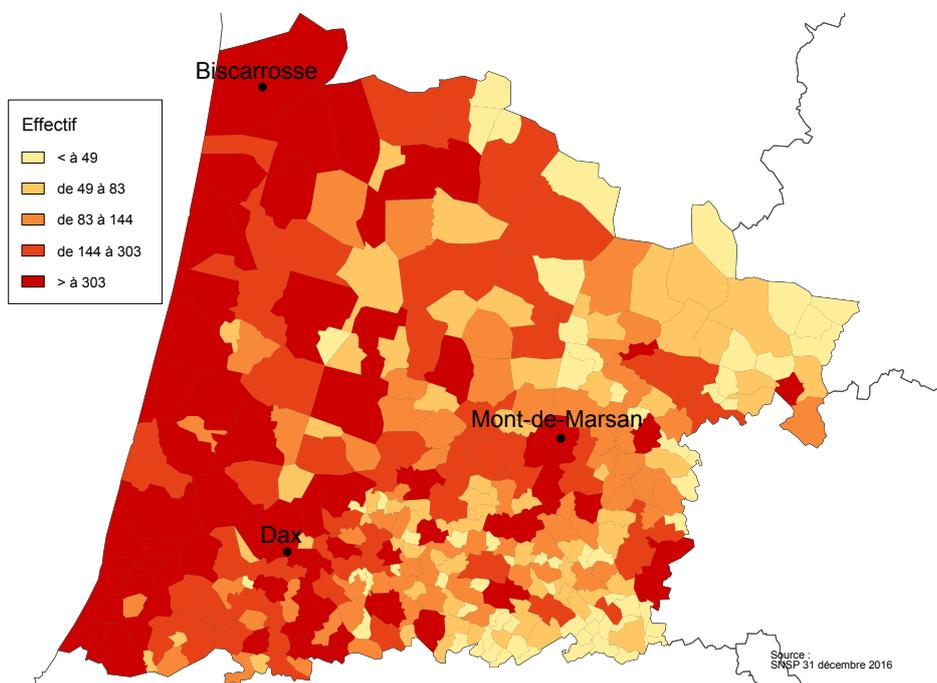
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mont-de-Marsan			
Nombre total de retraités	2 478	3 569	6 047
Retraités percevant un droit direct seul	2 407	2 547	4 954
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	191	196
Retraités percevant les deux à la fois	66	831	897
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,3%	4,4%
Dax			
Nombre total de retraités	2 105	3 616	5 721
Retraités percevant un droit direct seul	2 023	2 359	4 382
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	198	210
Retraités percevant les deux à la fois	70	1 059	1 129
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,5%	4,5%
Biscarrosse			
Nombre total de retraités	1 730	2 139	3 869
Retraités percevant un droit direct seul	1 706	1 586	3 292
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	87	92
Retraités percevant les deux à la fois	19	466	485
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,2%	1,9%	1,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

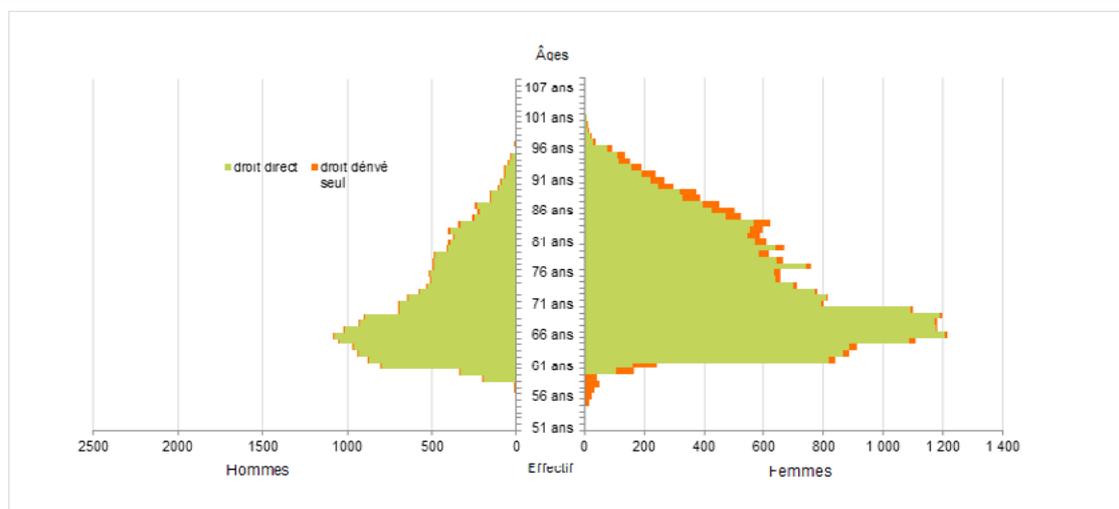


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 738	2 616	4 354
Droits directs (retraites personnelles)	1 567	1 781	3 348
Droits dérivés (retraites de réversion)	171	835	1 006
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	88	134	222
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	654	292	946
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,8 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,8 ans	72,5 ans	73,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	70,8%	64,0%	67,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	33 757	43 588	77 345
Retraités percevant un droit direct seul	32 157	30 370	62 527
Retraités percevant un droit dérivé seul	311	2 741	3 052
Retraités percevant les deux à la fois	1 289	10 477	11 766
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,2%	3,7%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 278	1 794	7 072
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	652 €	545 €	592 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 091 €	932 €	1 013 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	28,4%	60,1%	45,8%

Pyramide des âges des résidents



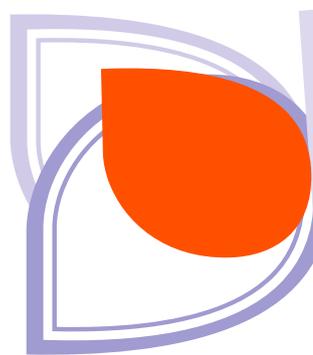
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

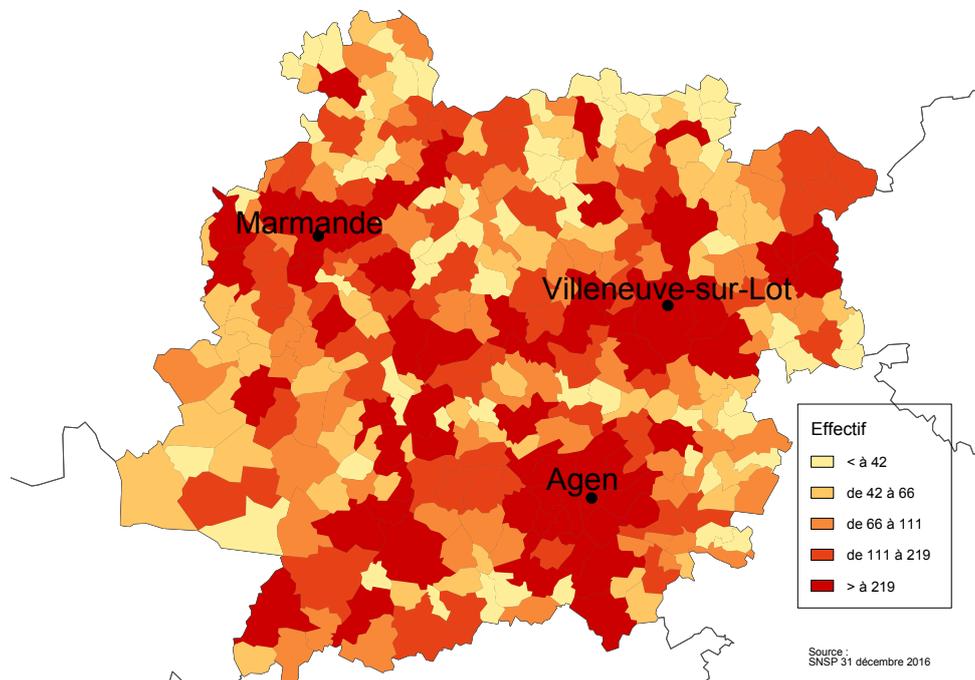
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Villeneuve-sur-Lot			
Nombre total de retraités	2 566	3 698	6 264
Retraités percevant un droit direct seul	2 451	2 468	4 919
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	233	246
Retraités percevant les deux à la fois	102	997	1 099
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,5%	4,5%
Agen			
Nombre total de retraités	2 318	3 866	6 184
Retraités percevant un droit direct seul	2 214	2 585	4 799
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	220	231
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 061	1 154
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,4%	7,5%	8,2%
Marmande			
Nombre total de retraités	1 946	2 664	4 610
Retraités percevant un droit direct seul	1 862	1 818	3 680
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	146	161
Retraités percevant les deux à la fois	69	700	769
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	4,3%	3,8%

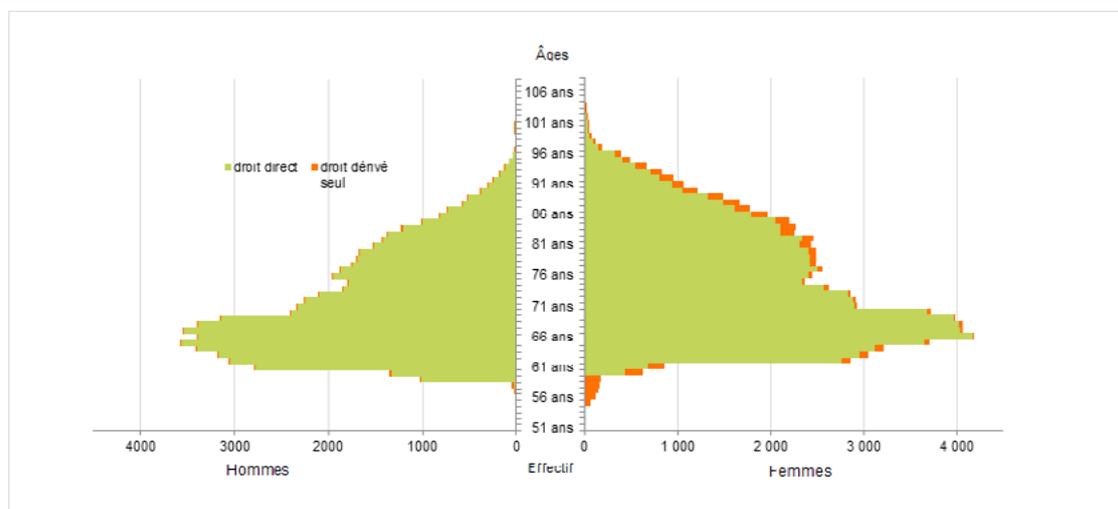
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 479	4 817	8 296
Droits directs (retraites personnelles)	3 210	3 396	6 606
Droits dérivés (retraites de réversion)	269	1 421	1 690
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	207	273	480
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 436	638	2 074
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,7 ans	62,2 ans
Droits dérivés	74,7 ans	74,2 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	60,5%	42,3%	51,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	64 329	86 052	150 381
Retraités percevant un droit direct seul	62 031	61 360	123 391
Retraités percevant un droit dérivé seul	445	4 412	4 857
Retraités percevant les deux à la fois	1 853	20 280	22 133
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	3,3%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 556	4 326	15 882
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,2 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	752 €	596 €	663 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 142 €	963 €	1 056 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,3%	54,9%	40,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

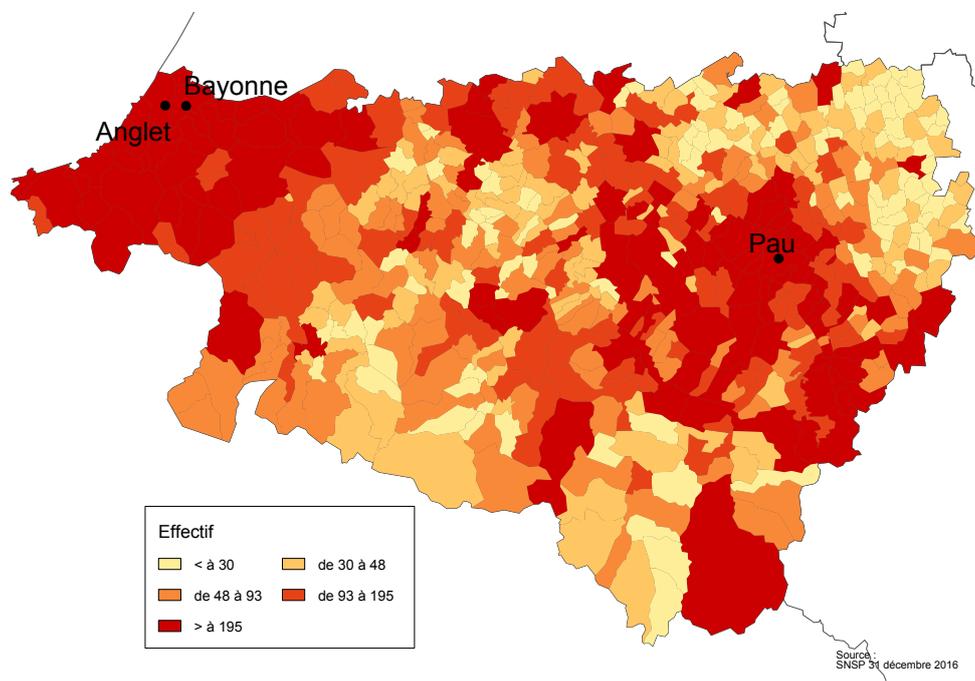
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Pau			
Nombre total de retraités	6 385	9 952	16 337
Retraités percevant un droit direct seul	6 143	6 937	13 080
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	517	541
Retraités percevant les deux à la fois	218	2 498	2 716
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	5,9%	5,7%
Anglet			
Nombre total de retraités	4 225	6 328	10 553
Retraités percevant un droit direct seul	4 102	4 520	8 622
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	296	307
Retraités percevant les deux à la fois	112	1 512	1 624
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	2,8%	2,3%
Bayonne			
Nombre total de retraités	3 497	5 970	9 467
Retraités percevant un droit direct seul	3 367	3 984	7 351
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	300	322
Retraités percevant les deux à la fois	108	1 686	1 794
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	6,5%	6,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.